

## Le don d'organes et de tissus au programme de la journée des retraités de la Mutuelle Générale 25

A l'invitation de M. Roger Vermot Desroches, président de la Mutuelle Générale du Doubs, l'AIRC a participé à la Journée annuelle des retraités qui s'est déroulée jeudi 19 octobre 2017 à Saône, présence d'une centaine de participants.

Après lecture du rapport d'activités 2016-2017 par le président de la Commission des retraités, une conférence sur le thème de la sensibilisation au don d'organes et de tissus « Pourquoi et que prélève-t-on en France » fut animée par le Dr Sabine Verdy, médecin référent de la Coordination hospitalière pour les prélèvements d'organes, et le Dr Nicolas Belin, médecin réanimateur au Centre hospitalier universitaire de Besançon.

Les questions soulevées par cet exposé ayant reçu des réponses, ce fut au tour de Jean-Pierre Boeuf, trésorier-adjoint de l'AIRC, d'évoquer dans un premier temps les missions de l'association et ses actions, puis dans un second temps de préciser le rôle et le fonctionnement des reins, ce qui lui donna l'occasion



Jean-Pierre Boeuf lors de son intervention

d'émailler son propos de conseils de préservation et de surveillance de ces organes vitaux. Enfin il témoigna de



Le Dr Verdy et le Dr Belin lors de la conférence

son expérience de la transplantation à partir d'un donneur vivant.

**Vers 12 h 30, les exposés ont été suivis de l'apéritif et d'un repas.**

**Pendant cette journée et ce, jusqu'à 18 heures un stand d'informations et une action de dépistage des maladies rénales par test urinaire ont été proposés avec la participation de Danielle Grillot, infirmière, et d'Yvette Laruppe, trésorière de l'AIRC.**

**L'invitation à vérifier le fonctionnement de leurs reins a été mise en pratique par 45 personnes dont la majorité a été rassurée par le résultat obtenu. La brochure éditée par France Rein « Mes reins, j'y tiens, j'en prends soin ! » a été largement diffusée, de même que la documentation de l'Agence de Biomédecine, visant à sensibiliser au don d'organes et de tissus**

**L'AIRC tient à remercier la Mutuelle Générale 25 pour son accueil et Danielle Grillot pour sa disponibilité et sa précieuse collaboration au bon déroulement de l'opération de dépistage et d'informations. Sans oublier Yvette et Jean-Pierre pour leur implication.**

## Dissolution de l'ADOT de Haute-Saône

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le vote de la dissolution de l'ADOT (association pour le don d'organes et de tissus) de Haute-Saône lors d'une assemblée générale extraordinaire fin novembre 2017.

Les motifs invoqués tiennent d'une part à la législation sur le consentement présumé et le refus de prélèvement d'organe mise en œuvre au 1er janvier 2017, et d'autre part au fait que l'association, créée en 1989, voit ses forces vives s'essouffler, la relève bénévole n'est pas assurée, l'activité de l'ADOT en subit les conséquences.